

**LA FIRST BANK VOUS DONNE**  
*Carte Blanche*

La Carte Blanche est la première carte de crédit au Cameroun et en Afrique Centrale.

Rendez-vous à l'agence Afriland First Bank la plus proche. Souscrivez votre carte de crédit et fini les files d'attente....

222 51 80 50 / 679 00 96 26    653 46 53 46  
qualite@afilandfirstbank.com    www.afilandfirstbank.com





# Eco-tidien

Hebdomadaire d'informations économiques et financières - Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011

## FINANCEMENT D'URGENCE

# La SNH interpellée à subvenir aux besoins exceptionnels de l'État en 2025

Le gouvernement va réactiver ce mécanisme de financement d'urgence destiné à couvrir des besoins exceptionnels, notamment en matière de souveraineté et de sécurité. C'est ce que révèle le dernier Rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales et financières, publié par le ministère des Finances. **P.4**



## RECOMPENSE

### Naomi Mbakam, lauréate du trophée Sufawe 2025 d'Attijariwafa Bank

Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition du Sufawe tenu du 20 au 21 février 2025 à Douala, dans la capitale économique du pays, Naomi Mbakam, la promotrice de Leelou Baby Food, a été sacrée lauréate du trophée Stand up for African women entrepreneurs (Sufawe) du groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank. Elle a reçu son trophée ce 20 février 2025 à Douala. **P.5**



## SECTEUR BANCAIRE

### Les raisons de la visite d'UBA à la BEAC

Le 20 février dernier, des responsables des filiales d'Union Bank of Africa (UBA) en zone Cemac ont rencontré le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (Beac), Yvon Sana Bangui. objectif : présenter le plan d'expansion des services bancaires numériques du groupe dans la sous-région ainsi que la volonté d'UBA Plc de renforcer la conformité de ses filiales avec les réglementations régionales. Déjà présent au Cameroun, au Congo, au Gabon et au Tchad, il s'agirait donc de s'étendre désormais en République centrafricaine et en Guinée Equatoriale.



## SUFAWE 2025

### Le « Made in Africa » à l'honneur à la 3<sup>e</sup> édition du Club Afrique Développement du groupe Attijariwafa

Du 20 au 21 février 2025, Douala la capitale économique du Cameroun, a accueilli la 3<sup>e</sup> édition du programme « Stand Up for Women Entrepreneurs » (SUFAWE). Cette initiative, mise en place par le Club Afrique Développement, a pour mission de stimuler l'entrepreneuriat féminin à l'échelle du continent.







## Le Groupe UBA fait un don historique de 500 000 dollar au Fond de l'Union Africaine pour le maintien de la Paix en Afrique

*La Banque africaine d'envergure mondiale, United Bank for Africa (UBA), a démontré son engagement à favoriser la paix et la stabilité à travers l'Afrique avec un don historique de 500 000\$ au Fond pour la paix de l'Union africaine (UA).*

**C**e don du Groupe UBA soutient les efforts de l'UA visant à promouvoir la sécurité, la résolution des conflits, le développement durable et une Afrique unifiée, comme l'envisage l'Agenda 2063 pour l'Afrique de l'UA.

Le Fond de l'UA pour la paix joue un rôle crucial dans le financement des efforts de médiation et de diplomatie préventive à travers l'Afrique, en renforçant les capacités institutionnelles et en garantissant des réponses rapides aux conflits émergents. Le soutien d'UBA souligne son engagement en faveur du progrès collectif des nations africaines, renforçant la conviction de longue date du groupe UBA selon laquelle la croissance économique et la stabilité régionale vont de pair.

Le Président du Comité Exécutif de Gestion du Fond de l'UA pour la Paix ; S.E Moussa Faki Mahamat a déclaré que « la paix est synonyme de ressources, si nous voulons le développement et la stabilité, nous devons parvenir à la paix, la Banque Unie pour l'Afrique a démontré son engagement en faveur du développement de notre continent par cet engagement, à travers des ressources durables. Ensemble, nous continuerons à construire un continent pour l'avenir. »

Le Président du Groupe UBA, Tony Elumelu, qui a annoncé le don à Addis-Abeba, en Éthiopie, a souligné les raisons du soutien du groupe UBA à l'UA.

Elumelu a expliqué que l'on ne saurait trop insister sur la nécessité pour les entreprises de façonner l'avenir de l'Afrique, et qu'en investissant dans la paix et la sécurité, UBA contribue à un environnement dans lequel les entreprises, les communautés et les nations peuvent prospérer, favorisant le développement



durable et la prospérité économique pour tous.

«UBA s'engage à faire progresser le développement durable, à améliorer la qualité de vie à travers l'Afrique et le lien vital entre la croissance économique des Africains et des entreprises africaines et la stabilité assurée par la paix et la sécurité», a déclaré Elumelu.

Présente dans plus de 20 pays en Afrique, UBA croit fermement au potentiel du continent, ajoutant que «le développement viendra avec la paix, et chaque individu, organisation et entreprise devrait s'engager dans cette voie».

Le Président d'UBA a pris le temps de féliciter l'Union Africaine pour son dévouement inébranlable à la promotion de la paix et de la sécurité à travers l'Afrique, affirmant que le Groupe UBA est honoré de s'associer à l'UA dans cette noble entreprise, tout en recherchant une collaboration

plus approfondie entre les deux institutions.

Au fil des années, l'engagement du Groupe UBA en faveur de la croissance et de la stabilité du continent a été inébranlable, y compris la contribution de 14 millions de dollars de la Fondation UBA pour catalyser une réponse panafricaine globale à la lutte contre la pandémie mondiale de coronavirus (COVID-19).

Ce don a apporté un soutien important et indispensable au Nigeria et à 19 autres pays africains, en fournissant du matériel de secours, des installations de soins intensifs et un soutien financier aux gouvernements.

Le Fond pour la paix de l'Union africaine (AUPF) est un mécanisme financier établi par l'Union Africaine pour soutenir les initiatives de paix et de sécurité à travers le continent, principalement axé sur les opérations de prévention des conflits, de médiation et de consolidation de la paix grâce à des

fonds alloués à diverses activités de soutien à la paix à travers l'Afrique, y compris le renforcement des capacités institutionnelles et les opérations de soutien à la paix ; elle est considérée comme un pilier clé de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA).

Opérant dans vingt pays africains ainsi qu'au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique, en France et aux Émirats arabes unis, UBA fournit des services bancaires de détail, commerciaux et institutionnels, leader en matière d'inclusion financière et mettant en œuvre une technologie de pointe. United Bank for Africa est l'un des plus grands employeurs du secteur financier sur le continent africain, avec 25 000 employés à l'échelle du groupe et au service de plus de 45 millions de clients dans le monde.



## AUTOROUTE YAOUNDE-DOUALA

# Les travaux de la phase 2 bloqués à cause des indemnités non versées

Les travaux de la phase 2 du projet d'autoroute Yaoundé-Douala sont à l'arrêt depuis novembre 2024, selon le ministère des Travaux publics (Mintp). Sur les 28 premiers kilomètres, l'entreprise Cfhec, en charge de l'exécution du projet, fait face à des contestations des riverains, qui réclament le paiement des indemnités. Les travaux de déforestation paralysés sont pourtant cruciaux pour libérer l'espace destiné à la chaussée et aux infrastructures associées, tout en garantissant l'accès aux chantiers et la sécurité des opérations.



Le Ministre Adolphe Moudiki, ADG de la SNH

Pour tenter de désamorcer la crise, le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, s'est rendu le 14 février 2025 à Bibodi, dans le département du Nyong-et-Kellé (région du Centre). Sur place, il a rencontré les populations concernées par la phase 2 du projet.

Lors des échanges, les riverains ont exprimé leurs préoccupations sur l'évaluation et la compensation des dommages. Ils exigent le paiement effectif des indemnités avant toute reprise des travaux. Le ministre a tenu à les rassurer en affirmant qu'aucun bien ne serait détruit sans indemnisation préalable. Il a également exhorté les populations à soutenir le projet, en insistant sur les bénéfices socio-économiques que l'autoroute apportera aux localités traversées.

Pour répondre aux préoccupations des riverains, le ministre a annoncé la création d'une commission de suivi local, placée sous l'autorité du préfet, et composée de représentants des personnes touchées par le projet. Il a précisé qu'il avait observé qu'il n'y avait « pas d'importantes habitations » à libérer sur les premiers kilomètres. En conséquence, il a proposé de libérer d'abord une première portion de terrain comprise entre 2 et 5 km sur largeurs de 200 m. pour permettre le démarrage des travaux.

Le Mintp s'est engagé à mobiliser le volume de ressources nécessaires pour indemniser les

biens impactés sur ce tracé. « C'est la condition que les populations ont posée pour adhérer au projet », a-t-il déclaré, en ajoutant qu'il est « hors de question d'engager un bras de fer violent avec les populations riveraines ». Un comité local de suivi a été mis sur pied à cet effet sous la présidence du préfet avec la participation des représentants des riverains. L'entreprise Cfhec a, quant à elle, affirmé qu'elle serait prête à reprendre les activités dès que l'obstacle lié aux indemnités sera levé.

### « EMPRISE UTILE »

Lors d'une précédente rencontre avec les représentants des personnes touchées en janvier 2025 à Yaoundé, Emmanuel Nganou Djoumessi avait déjà évoqué la question des indemnités. Il avait précisé qu'il ne serait pas possible de régler l'intégralité des compensations avant le démarrage effectif des travaux de la phase 2 de l'autoroute Yaoundé-Douala. Cependant, il avait annoncé qu'une « emprise utile » serait définie pour démarrer les travaux. Cette emprise utile réduit la zone à libérer de 200m à 100m. Le ministre a également rassuré les riverains concernés qu'ils ne seraient pas expulsés avant d'avoir été indemnisés. L'entreprise Cfhec a exprimé son intention d'anticiper les paiements afin d'éviter tout nouveau retard.

La gestion des indemnités a en effet été un point de friction majeur lors de la phase 1 du projet, avec des blocages

répétés dus au non-paiement des compensations. Emmanuel Nganou Djoumessi dit avoir mis en place des mesures pour éviter que ces retards ne compromettent à nouveau la progression des travaux de la phase 2. Lors du lancement de cette phase en octobre 2024, il avait annoncé que les indemnités seraient payées par anticipation, afin de garantir un démarrage sans encombre. Bien que le montant exact des indemnités et le nombre de bénéficiaires restent encore à préciser, une première liste des personnes à indemniser a été publiée pour permettre aux populations de signaler d'éventuelles omissions. La liste définitive des personnes à indemniser n'a pas encore été rendue publique.

Selon le ministère des Travaux publics, le coût total de la phase 2 du projet est estimé à près de 880 milliards de FCFA. Le projet est divisé en cinq tronçons : Bibodi-Bodmon (39,5 km), Bodmon-Edéa Est (34 km), Edéa Est-Edéa Ouest (30 km), Edéa Ouest-Pitti gare (18 km) et Pitti gare-Massoumbou (19,5 km). Les travaux doivent être achevés dans un délai de 36 mois, sous réserve de la réunion de toutes les conditions nécessaires. Il est important de noter qu'après quatre avenants, la première phase de l'autoroute, lancée en octobre 2014, aura duré plus de huit ans et coûté près de 350 milliards de FCFA, bien au-delà du marché initial de 284 milliards de FCFA.

Omer Kamga

## 3E PONT SUR LE WOURI

# Deux fonds d'investissement vont mobiliser 410 milliards de Fcfa pour la construction

Le fonds français Meridiam, spécialisé dans le développement, le financement et la gestion de projets d'infrastructures publiques à long terme, s'intéresse au projet de voie de contournement de 47 km en gestation à Douala, capitale économique du Cameroun.



ACEP Cameroun

Selon certaines informations, la Communauté urbaine de Douala (CUD), maître d'ouvrage, a signé un accord de confidentialité avec Meridiam depuis le 14 juillet 2023 dans le cadre de ce projet évalué à 410 milliards FCFA d'investissements. D'autres partenaires financiers manifestent également leur intérêt. Parmi eux, le groupe Imaad, une banque d'affaires spécialisée dans la mobilisation et la gestion de fonds d'investissement. La stratégie adoptée par la CUD repose sur l'implication de partenaires capables de lever des financements auprès d'investisseurs émiratis et locaux déjà identifiés.

D'après des sources autorisées, l'option retenue est un financement concessionnel sur 15 à 18 ans. Des discussions sont en cours entre ces investisseurs, l'État du Cameroun et la CUD pour finaliser la structuration financière, les mesures d'accompagnement et les modalités spécifiques du projet. Infrastructure stratégique

En juillet 2019, le gouvernement camerounais, par l'intermédiaire du ministère des Travaux publics, a réalisé des études d'aménagement pour la voie de contournement de Douala, incluant la construction d'un troisième pont sur le fleuve Wouri. Ce projet ambitieux s'inscrit dans le Plan d'urgence de la ville, élaboré en mars 2022, et cadre avec les objectifs de la Stratégie nationale de développement 2030 (SND30).

D'après la Communauté urbaine de Douala (CUD), cet ouvrage s'étendra sur 47,344 km, dont 35,815 km au sein de la ville. Il prendra la forme d'une voie urbaine rapide avec un profil à 2x2 voies, extensible à 2x3 voies à long terme. Le tracé du premier tronçon relie la route nationale 3 (entrée Est de Douala, au niveau du pont sur la Dibamba) au troisième pont sur le Wouri, situé à Nsapé. Ce dernier consistera en un viaduc de 425 mètres, construit en béton précontraint selon la méthode de l'encorbellement successif. Le tronçon deux est un prolongement de l'axe du troisième pont sur le Wouri jusqu'à la route nationale 5, du côté de Dibombari. Le coût total des travaux, initialement évalué en 2017, est estimé à 410 milliards FCFA.

### COMPÉTITIVITÉ LOGISTIQUE

Cette nouvelle infrastructure vise à fluidifier la circulation, notamment pour le transport des marchandises, afin d'améliorer la compétitivité de la chaîne logistique à Douala. Elle contribuera également à réduire les délais d'attente lors de la traversée du fleuve Wouri, ainsi que les coûts et le temps de parcours.

Meridiam n'en est pas à son premier projet sur le continent africain. Ce fonds est notamment impliqué au Gabon, où il a contribué au financement du barrage hydroélectrique de Kinguéle-Aval, du port d'Owendo et de la Transgabonaise, sur un tronçon ferroviaire de 93 km entre Libreville et Franceville.

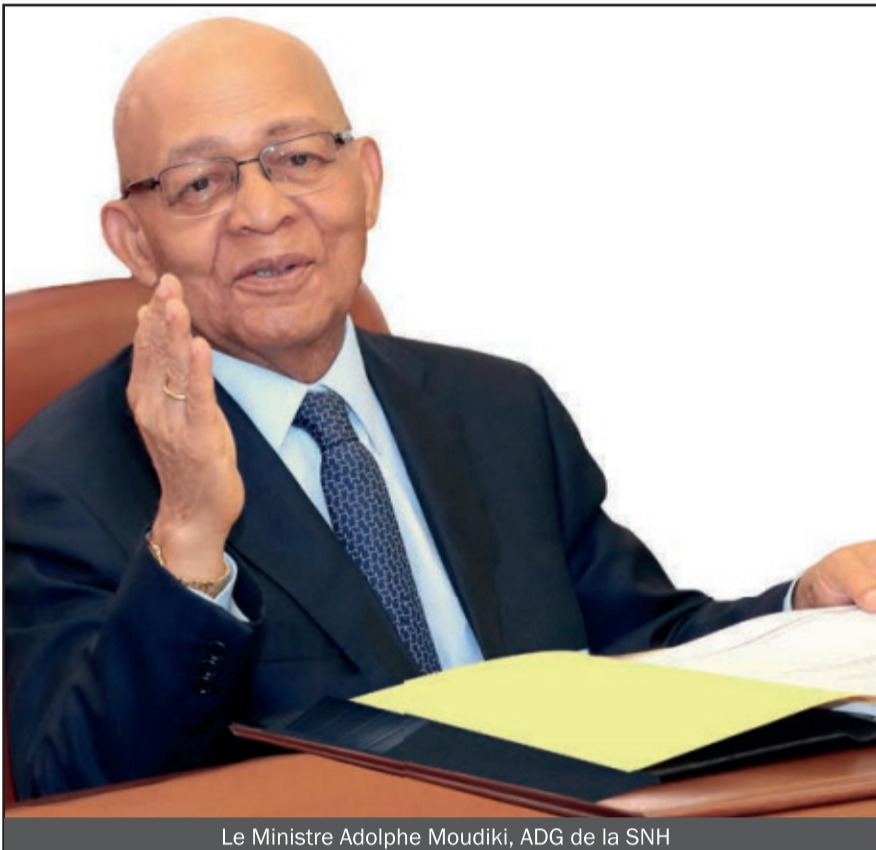
Cédric Boyomo



## FINANCEMENT D'URGENCE

## La SNH interpellée à subvenir aux besoins exceptionnels de l'Etat en 2025

Le gouvernement va réactiver ce mécanisme de financement d'urgence destiné à couvrir des besoins exceptionnels, notamment en matière de souveraineté et de sécurité. C'est ce que révèle le dernier Rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales et financières, publié par le ministère des Finances.



Le Ministre Adolphe Moudiki, ADG de la SNH

Les interventions directes de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), inscrites dans les dépenses de l'Etat, constituent un mécanisme de financement d'urgence destiné à couvrir des besoins exceptionnels, notamment en matière de souveraineté et de sécurité. Ces dépenses, dont seule la présidence de la République et le top management de la SNH connaissent généralement l'ampleur exacte, vont encore s'intensifier en 2025. Cette orientation est clairement annoncée dans le Rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales et financières du Cameroun, document annexé à la loi de finances 2025.

« Les achats de biens et services augmentent de 105,8 milliards en valeur absolue et 11,5% en valeur relative. Cette augmentation prend essentiellement en compte l'organisation des élections en 2025, les loyers des contrats PPP, les charges récurrentes des nouveaux équipements, ainsi que le renforcement de certaines dotations notamment les interventions directes SNH dédiées à la sécurité, des études et maîtrises d'œuvre », peut-on lire dans ce document.

## UNE RÉFORME BOUDÉE PAR LE GOUVERNEMENT

Cette politique budgétaire, bien que soutenue par les autorités, suscite de vives critiques de la part du Fonds monétaire international. L'institution de Bretton Woods accompagne pourtant le Cameroun dans un ambitieux programme économique et financier, dans le cadre duquel le pays a déjà bénéficié de 408,9

milliards de Fcfa de prêts au 3 juillet 2024. Le décaissement de ces fonds est conditionné par le respect des engagements pris par le pays, notamment en matière de réformes structurelles et de gestion économique rigoureuse. Or, le Cameroun peine à respecter certaines exigences fixées par le FMI, notamment celles concernant les interventions directes de la SNH et les dépenses exécutées via des procédures exceptionnelles. Depuis 2021, le Cameroun n'a pas pu respecter trois des cinq cibles indicatives fixées par le FMI, notamment les plafonds sur l'accumulation nette d'arriérés de paiements intérieurs, les interventions directes de la SNH et la part des dépenses exécutées via des procédures exceptionnelles.

Par exemple, en 2021, les interventions directes de la SNH avaient déjà atteint 138 milliards de Fcfa à fin juin, dépassant largement le plafond initial de 100 milliards. En 2022, malgré des limites fixées à 40 milliards à fin mars et 80 milliards à fin juin, les interventions avaient atteint 91,9 milliards à mi-année. Le gouvernement camerounais explique ces dépassements par la persistance des défis sécuritaires et les subventions aux prix des carburants, qui ont nécessité des dépenses urgentes.

Pour répondre aux critiques du FMI, les autorités se sont engagées à améliorer le suivi des dépenses liées aux interventions directes de la SNH et à réduire l'utilisation des procédures exceptionnelles. Un comité, composé de représentants de la SNH et du ministère des Finances, a été mis en place pour assurer une meilleure transparence et

fournir des rapports trimestriels détaillés au FMI.

Malgré ces efforts, le FMI a constaté, lors de la revue suivante, que les plafonds des avances de trésorerie et des interventions directes de la SNH avaient été dépassés, principalement en raison de problèmes de liquidité dans le secteur de l'électricité et de dépenses d'urgence liées à la sécurité intérieure. « Le plafond des avances de trésorerie sans crédit budgétaire a été dépassé principalement en raison de problèmes de liquidité dans le secteur de l'électricité et de dépenses d'urgence liées à la sécurité intérieure. La part des dépenses dans le cadre de procédures exceptionnelles a aussi dépassé l'objectif à la suite d'un montant élevé d'avances de trésorerie et d'interventions directes de la SNH », indiquait l'institution de Bretton Woods.

## LA TENDANCE SE POURSUIT

Cette tendance s'est poursuivie en 2024, comme l'a souligné le FMI dans un rapport publié en novembre 2024, indiquant que plusieurs objectifs indicatifs n'avaient pas été atteints, notamment ceux concernant les interventions directes de la SNH et les dépenses exécutées via des procédures exceptionnelles. « Les dépenses exécutées par procédures dérogatoires compris par des avances de trésorerie, et les interventions directes de la SNH, sont en dépassement des montants conformes avec les objectifs du programme et les engagements des autorités. Les autorités notent que certaines de ces dépenses sont de nature urgent et ne sont pas incluses dans la loi de finances adoptée, et créent un effet d'éviction sur d'autres dépenses importantes, en particulier, les dépenses d'investissement public. », a souligné l'institution financière qui a de nouveau rappelé au gouvernement l'urgence de rompre avec cette politique budgétaire.

Pour mémoire, entre 2020 et 2021, la SNH a dépensé 419 milliards de Fcfa pour des interventions directes, un montant qui pourrait encore augmenter en 2025. Le gouvernement va réactiver ce mécanisme de financement d'urgence destiné à couvrir des besoins exceptionnels, notamment en matière de souveraineté et de sécurité. C'est ce que révèle le dernier Rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales et financières, publié par le ministère des Finances

Paul Nkala

## COOPERATION

## Bange Bank signe une convention de financement des PME

C'est à la faveur de la convention de partenariat signée le 17 février 2025 entre le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Achille Bassilekin III et le Directeur Général de la « Bange Bank Cameroun S.A. » José Miguel Obiang Nchama. Cette convention définit et précise les modalités du partenariat entre les deux parties pour le développement des Petites et Moyennes Entreprises du secteur de l'agro-alimentaire à travers le Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises de transformation de produits locaux de consommation de masse (PAD-PME).



ACEP Cameroun

Elle porte sur la recherche des financements ; la mise en place d'une plateforme d'échanges visant à renforcer l'offre de services financiers et non financiers aux Petites et Moyennes Entreprises ; le développement des produits financiers innovants et inclusifs adaptés aux besoins des acteurs ; le financement des activités de développement des Petites et Moyennes Entreprises et l'accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises à l'acquisition des équipements.

Pour atteindre ses objectifs, le Minpmeesa s'engage notamment à identifier les TPME et les acteurs de l'Economie Sociale, porteurs de projets dans le secteur agroalimentaire ; renforcer les capacités organisationnelles et managériales des PME et des UES identifiées ; sélectionner et soumettre à la Bange Bank des projets matures et à fort potentiel de création de revenus et d'emplois ; accompagner les PME identifiées à leur structuration ; accompagner Bange Bank dans le développement des produits financiers innovants et inclusifs adaptés aux besoins des PME agroalimentaires.

Pour sa part, Bange Bank prend l'engagement de développer une offre de produits financiers et non financiers attractifs pour les PME agroalimentaires accompagnées par le Minpmeesa dans le cadre du PAD-PME ; appuyer le Minpmeesa dans le renforcement des capacités des bénéficiaires ; domicilier dans ses comptes les lignes de financement mobilisées par le Minpmeesa auprès des partenaires au développement ; affecter prioritairement les financements mobilisés aux PME, aux Acteurs de l'Economie Sociale et aux Artisans accompagnés par le Minpmeesa ; adopter, après échanges avec le Minpmeesa, un taux de base bancaire pour les PME du secteur de l'agroalimentaire entre autres.

Pour le Ministre Achille Bassilekin III, cette convention intervient comme une perche tendue en vue d'explorer ensemble, les réponses durables à l'accès au financement des PME camerounaises, des artisans et des acteurs de l'économie sociale. Il s'agira de mettre à disposition de nos Pmeesa, des lignes de crédits spécifiques à un taux très faible liées à l'agroalimentaire, aux artisans et aux acteurs de l'économie sociale.

Le Directeur Général de Bange Bank, José Miguel Obiang Nchama a clairement indiqué que son institution financière est un partenaire stratégique dont la dynamique économique se veut plus inclusive, plus équitable et plus prospère. Elle s'affirme comme une banque de toutes les populations et de tous les secteurs d'activités... c'est à ce titre qu'elle se mette aux côtés du Minpmeesa.

Rappelons que Bange Bank Cameroun S.A. succursale camerounaise de la Bange SA, Banque Nationale de Guinée-Équatoriale, au capital social de 10 000 000 000 francs CFA, tient un rôle majeur dans la vie économique et sociale du pays. Installée au Cameroun depuis le 25 octobre 2021, la Bange Bank Cameroun, à travers son guichet Agri-Banking accompagne les familles, les étudiants et les entreprises à réaliser leur projet. Son objectif principal est d'élargir ses offres de produits et services financiers, mais également de faciliter le commerce extérieur et les échanges entre les entreprises de la sous-région CEMAC.

Elise Nguélé



## DISTINCTION

# SCB Cameroun « Meilleur Spécialiste en Valeur du Trésor » en 2024

La cérémonie de présentation du programme de mobilisation des ressources destinées au financement des projets d'investissement inscrits dans la Loi de Finances de l'exercice 2025 pour l'Etat du Cameroun, tenue le 13 février dernier à Douala, a été marquée par la remise de plusieurs récompenses aux acteurs du marché financier au Cameroun. Au cours de cet événement, SCB Cameroun a été doublement récompensé.



PAGE 5 Alexandre Beziaud, DG de SCB Cameroun, accompagné de son équipe à la réception des trophés

Cette nouvelle rencontre désormais traditionnelle entre le MINFI, les SVT et les investisseurs de la zone CEMAC, a permis au Ministre des Finances de leur présenter le programme de mobilisation des ressources destinées aux financements des projets de l'Etat, avec un point d'honneur sur les interventions du Trésor Public sur les marchés de capitaux. Ladite cérémonie a été ponctuée par la remise des prix à des acteurs financiers afin de saluer leur soutien infaillible à la réalisation du programme d'émission de titres publics au Cameroun.

Parmi les trois meilleures Spécialistes en valeurs du trésor (SVT) du pays, pour le compte de l'année 2024, la Société Camerounaise de Banque (SCB) Cameroun obtient la première place du podium, surpassant Société Générale Cameroun, leader incontesté des quatre dernières éditions.

Dans le détail, la filiale locale du groupe Attijariwafa bank a reçu deux importantes distinctions à savoir :

- Le prix du meilleur Spécialiste en valeurs du Trésor sur l'année 2024. Ce prix est décerné à la suite

de l'accompagnement sans faille de la banque en terme de volumes de souscription (+ 250 GXAF) et de conseils vis à vis du Trésor.

- Le prix de l'innovation, récompensant l'apport de la banque en terme de diversification des mécanismes de financement et de gestion active de la dette.

Ces distinctions, décernée par le ministre des Finances Louis Paul Motaze, récompense les efforts des institutions financières ayant contribué de manière significative à la mobilisation des fonds sur le marché des titres publics de la Beac où le Trésor camerounais a levé 1 153,93 milliards de Fcfa en 2024. Soit une hausse de 20,4% par rapport aux 848,36 milliards de Fcfa mobilisés sur le même marché en 2023. Cette performance est le fruit des efforts combinés des SVT qui ont assuré la gestion des émissions de titres publics pour l'Etat.

La SCB Cameroun s'est distinguée avec une mobilisation totale de 247,32 milliards de Fcfa, dont 68,38 milliards pour les titres de long terme et 178,94 milliards pour les titres de court terme. La banque a également réalisé un volume de ventes de 153,33 milliards de Fcfa et un volume d'achats de 32,108 milliards de Fcfa, tout en participant activement à cinq sessions de concertation avec les autorités.

Le deuxième prix a été attribué à Ecobank Cameroun affiche des performances aussi solides avec une mobilisation totale de 310,756 milliards de Fcfa, comprenant 36,649 milliards pour les titres de long terme et 274,107 milliards pour les titres de court terme. Le volume de ses ventes atteint 342,37 milliards de Fcfa, tandis que celui de ses achats s'élève à 77,51 milliards de Fcfa. La banque a participé à quatre sessions de concertation.

Société Générale Cameroun, qui avait dominé ce classement pendant quatre ans consécutifs, se retrouve cette année à la troisième position. Elle a mobilisé un total de 138,82 milliards de Fcfa, incluant 10,52 milliards pour les titres de long terme et 128,3 milliards pour les titres de court terme. Avec un volume de ventes de 265,72 milliards de Fcfa et un volume d'achats de 212,716 milliards de Fcfa, la filiale du groupe français Société Générale a participé à cinq sessions de concertation.

Par ces prix nouvellement acquis, SCB Cameroun se positionne durablement parmi les banque partenaire de l'Etat du Cameroun et en tant que banque innovante sur tous ses marchés. Elle réussit à allier satisfaction des besoins de ses clients et partenaires avec son âme de banque innovante et ses objectifs de rentabilité.

André Noir

## RECOMPENSE

# Naomi Mbakam, lauréate du trophée Sufawe 2025 d'Attijariwafa Bank

Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition du Sufawe tenu du 20 au 21 février 2025 à Douala, dans la capitale économique du pays, Naomi Mbakam, la promotrice de Leelou Baby Food, a été sacré lauréate du trophée Stand up for African women entrepreneurs (Sufawe) du groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank. Elle a reçu son trophée ce 20 février 2025 à Douala.



Naomi Mbakam reçoit son trophée des mains du Ministre Paul Tasong

Naomi Mbakam continue d'écrire son histoire avec brio dans le monde de l'entrepreneuriat africain. En ce début d'année 2025, elle a été honorée du Trophée Sufawe 2025, décerné par le groupe Attijariwafa Bank, récompensant les femmes africaines au parcours exceptionnel. Cette distinction met en lumière le succès et l'impact de son entreprise Leelou Baby Food, spécialisée dans la production de purées et compotes 100% naturelles

pour bébés. Le Sufawe est une initiative du groupe Attijariwafa bank, qui promeut et soutient l'entrepreneuriat en Afrique à travers l'accompagnement et la structuration des projets des femmes entrepreneures. Le Trophée Sufawe récompense chaque année des femmes entrepreneures africaines qui se distinguent par leur innovation, leur leadership et leur contribution au développement socio-économique de leurs pays. Naomi Mbakama a été choisie « pour son courage, sa résilience dans l'entrepreneuriat et sa contribution à la création de valeurs ajoutées et d'emplois », a expliqué Alexandre Beziaud, directeur général de Société commerciale de banque Cameroun (SCB Cameroun), filiale locale Attijariwafa Bank. Depuis cinq ans, Naomi Mbakam

pour bébés.

Le Sufawe est une initiative du groupe Attijariwafa bank, qui promeut et soutient l'entrepreneuriat en Afrique à travers l'accompagnement et la structuration des projets des femmes entrepreneures. Le Trophée Sufawe récompense chaque année des femmes entrepreneures africaines qui se distinguent par leur innovation, leur leadership et leur contribution au développement socio-économique de leurs pays. Naomi Mbakama a été choisie « pour son courage, sa résilience dans l'entrepreneuriat et sa contribution à la création de valeurs ajoutées et d'emplois », a expliqué Alexandre Beziaud, directeur général de Société commerciale de banque Cameroun (SCB Cameroun), filiale locale Attijariwafa Bank. Depuis cinq ans, Naomi Mbakam

s'est lancée dans la fabrication de farines infantiles en créant sa marque de gourmets pour enfants. Ingénieure en génie électrique, elle est à la tête de Leelou Baby Food, une PME spécialisée dans la cuisine des bouillies à base d'ingrédients locaux (riz, maïs, sorgho) pour bébés de 6 à 36 mois, conditionnés dans de petits pots.

Naomi Mbakam s'est imposée grâce à son engagement en faveur de la nutrition infantile saine au Cameroun. Son entreprise, Leelou Baby Food, répond à un besoin crucial : proposer des aliments nutritifs et 100% naturels aux bébés camerounais, dans un marché souvent dominé par des produits importés et industrialisés.

Naomi Mbakam a su convaincre le jury par son modèle d'affaires innovant, basé sur l'utilisation de matières premières locales et le respect des normes de qualité strictes. Le Trophée Sufawe n'est pas simplement une récompense ; c'est un tremplin qui lui permettra de renforcer la visibilité de Leelou Baby Food à l'échelle continentale, tout en accédant à un

réseau de partenaires stratégiques pour soutenir son expansion.

Avec un capital de départ de 1500 FCFA en 2019, Naomi Mbakam affirme avoir levé plus de 40 millions FCFA en 2020 pour créer son entreprise, en vue d'accroître sa production, jusque-là infime. Fabriquées à Douala, avec une livraison à l'échelle nationale sur demande, « Les Petits Pots de Leelou », sont des purées fraîchement préparées pour les bébés. Emue de cette distinction, après avoir remporté le Prix Pierre Castel 2024, Naomi Mbakam considère ce nouveau trophée comme « une motivation supplémentaire à aller de l'avant, à croire à ses rêves et à les réaliser ».

Après ses compatriotes Kate Fotso (PDG de Telcar Cocoa) en 2019, Nelly Chatue Diop (fondatrice de la fintech Ejara) en 2024, Naomi Mbakam est la troisième Camerounaise à remporter le trophée Sufawe décerné par Club Afrique développement du Groupe Attijariwafa Bank.

Elise Nguélé



## GOUVERNANCE

## TITRES PUBLICS

## A quoi serviront les 380 milliards de Fcfa recherchés par l'Etat en 2025

Les travaux d'infrastructures routières, l'énergie, le transport sont parmi les principaux secteurs auxquels les ressources sont affectées. Pour tous les grands projets mentionnés, l'Etat attend un financement assez consistant de ses partenaires au développement.



Louis Paul Motaze, ministre des Finances

C'est depuis 2009 que le gouvernement camerounais procède à la levée régulière des ressources sur le marché des capitaux pour financer des projets d'investissements publics. Au départ pour mettre en œuvre la stratégie de la croissance et l'emploi, et depuis 2020, la Snd30. Cette année, c'est un montant de 380 milliards de Fcfa qui est recherché pour poursuivre les projets structurants engagés ces dernières années. Les besoins de financement sont importants, explique Paul Tassong ministre délégué auprès du ministre de l'Economie.

#### 400 MILLIARDS DE FCFA POUR L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE NACHTIGAL

L'un des projets structurants phares en énergie est l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal. La centrale hydroélectrique d'une capacité de 420 mégawatts est en cours de finalisation. La ligne de transport de cette énergie vers la ville de Yaoundé, longue de 65km est également en cours. Pour finaliser ce projet, le gouvernement estime le besoin autour de 400 milliards de FCFA. Dans le même secteur, il faut aussi des ressources pour finaliser le barrage de Lom Pangar d'une capacité de retenue d'eau de 6 milliards de m<sup>3</sup>. Déjà fonctionnel, ce barrage doit être accompagné d'une usine de pied d'une capacité de production de 30 mégawatts. Ce volet est en cours de réalisation et les travaux sont estimés à 65% selon Paul Tassong. La ligne d'évacuation longue de 305 km, est aussi en chantier avec un taux de réalisation estimé à 70%. Mais il faut encore 20 milliards de FCFA pour finaliser ces travaux.

#### 130 MILLIARDS FCFA POUR LE COMPLEXE INDUSTRIAL PORTUAIRE DE KRIBI

Les besoins urgents en financement pour l'aménagement du complexe industrialo portuaire de Kribi sont estimés à 130 milliards FCFA. Ces fonds devraient servir à financer en urgence, l'alimentation de l'électricité, la zone logistique et la connectivité routière du port, notamment la réhabilitation de la route Edea-kribi, l'achèvement de la route Yaoundé-kribi et la construction de la route Ebolowa-kribi ainsi que la route intégrateur kribi-campo. Il faut dire que la Phase I de ce projet a déjà été réalisé. Elle consistait à la construction d'un terminal à conteneurs de 350 mètre de quai, un terminal oligopoles de 265 m et une digue de protection de 1355m. La phase 2 en cours actuellement affiche un taux de réalisation de 50% selon le Minepat. Il est question dans cette deuxième phase, du prolongement de la digue de protection de 675m, l'extension du terminal à conteneurs de 700m et la réalisation d'une zone d'entreposage de 3 hectares.

Par ailleurs, le Minepat a signé une convention avec le Port Autonome de Kribi, pour un montant de 100 milliards devant couvrir une période de 5 ans. Cette convention prévoit pour l'année 2025 la mise à disposition d'un montant de 25 milliards au Port de Kribi afin de financer le développement du quai pétrolier, avec en lice deux sociétés qui souhaitent occuper cet espace. La SCDP et le projet de fabrication ou de raffinage du bitume au Cameroun porté par des investisseurs camerounais.

#### 15 MILLIARDS POUR LA PÉNÉTRANTE EST DE DOUALA

La deuxième phase de la réhabilitation de la pénétrante Est de Douala d'un linéaire de 9 Km est citée parmi les priorités du gouvernement. D'un coût total d'environ 90 milliards de FCFA, cette phase consiste à l'aménagement des

voies alternatives, le déplacement des réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone, l'élargissement de 2x1 voies à 3x2 voies de 3,50m, la construction de quatre giratoires, la construction des ouvrages d'art et d'assainissement dont un échangeur type Pipo au Carrefour Yassa et un échangeur de Type Spda à l'entrée du stade de Japoma. Les travaux prévoient également la mise en place des réseaux d'alimentation en eau, électricité et télécommunications, de même que l'aménagement de 3 voies en pavés autobloquants. A date, le projet est achevé à 83% selon le gouvernement qui affiche un besoin de financement de 15 milliards de FCFA pour assurer sa contrepartie.

Toujours dans le registre des infrastructures routières, il y a aussi la deuxième phase de l'autoroute Yaoundé -douala longue de 136 km en cours de préparation en vue d'une organisation en mode partenariat public. Les investisseurs nationaux et régionaux sont interpellés. « Pour tous les grands projets mentionnés l'Etat attend un financement assez consistant de ses partenaires au développement. Et pour cela, le budget de l'Etat 2025 a prévu une enveloppe de 113 milliards sous forme de contrepartie pour accompagner ces différents projets. Aussi, la SNI a une nouvelle configuration depuis un décret récent et ce décret, ainsi que les actes qui l'accompagnent ont instruit le gouvernement à mobiliser 200 milliards à hauteur de 50 milliards par an pour renforcer les capacités de la Snd30 et l'objectif de cela c'est essentiellement pour pouvoir accompagner le secteur privé dans le développement de l'économie nationale », précise Paul Tassong.

Le budget 2025 a par ailleurs prévu une enveloppe de 50 milliards pour le plan intégré d'import substitution agro-pastorale et halieutiques. Ce plan est reparti dans plusieurs ministères.

Ces dernières années, les ressources des emprunts obligataires du Cameroun, notamment de 2020 à 2024 sont le plus orientées vers les projets d'infrastructures. En 2024, les infrastructures routières viennent en tête avec une enveloppe de 184 milliards sur les 290 milliards sollicités et mobilisés. Le sous-secteur de l'énergie vient en deuxième position avec une dotation de 23 milliards, suivie des infrastructures de transport, 9 milliards et l'aménagement du territoire 1,5 milliard de FCFA.

André Noir

## MARCHÉ DES TITRES

## Le Cameroun mise sur la digitalisation et les fonds de pension pour capter l'épargne locale

Alors que le coût de l'endettement sur les marchés financiers ne cesse d'augmenter, le Cameroun explore de nouvelles pistes pour mobiliser des ressources.



Rendre l'épargne plus accessible

Face à des conditions de financement de plus en plus contraignantes, le Cameroun ajuste sa stratégie de mobilisation des fonds. Après avoir sollicité les marchés monétaire et international en 2024, le pays projette de lever 380 milliards de Fcfa cette année en diversifiant ses approches. Le ministre des finances Louis Paul Motaze, a détaillé ce plan lors d'une rencontre avec les investisseurs à Douala le 13 février dernier. L'objectif affiché est de rendre l'épargne plus accessible et d'inciter de nouveaux acteurs à souscrire aux titres publics.

L'une des mesures phares concerne la digitalisation des souscriptions. « Nous avons besoin de démocratiser l'accès à l'épargne, de faire en sorte que chaque citoyen, chaque petite entreprise, chaque acteur économique puisse en un simple clic dans son téléphone, investir dans les obligations de l'Etat et participer activement à l'édification de notre pays » a déclaré le ministre. L'initiative repose sur l'intégration des comptes mobile money et des plateformes fintech au marché financier.

Avec 26 millions de comptes mobile money enregistrés, mais une participation quasi nulle aux émissions des titres publics (0,01%), le potentiel de mobilisation est estimé à 50 milliards de Fcfa dès la première année, avec une perspective d'atteindre 500 milliards par an.

Dans cette dynamique, l'Etat prévoit aussi de créer un marché secondaire, permettant aux investisseurs de négocier leurs obligations. Un mécanisme qui vise à capter une partie des 1000 milliards de Fcfa d'épargne informelle, jusqu'ici inexploitée. Par ailleurs, les établissements de microfinance, longtemps exclus des marchés des titres publics depuis une réforme de 2010, devraient être réintégrés. Avec une offre d'obligations adaptées aux petits épargnants et des taux légèrement plus attractifs, ces institutions pourraient jouer un rôle clé dans l'élargissement de la base des investisseurs.

Outre la digitalisation, le Cameroun mise sur les fonds de pension pour mobiliser des ressources. Le modèle de la caisse de retraite de la Banque Centrale (CRBC) sert de référence. A fin 2023, cette structure gérait 235,18 milliards de Fcfa d'actifs donc 72,32% investis en titres publics à travers des fonds communs de placement. Le gouvernement souhaite inciter les mutuelles et caisses de retraite à adopter une approche similaire pour financer les infrastructures et les projets de développement.

Quelques obstacles

Cependant, certaines barrières réglementaires devront être levées pour rendre ces instruments plus attractifs. Le gouvernement envisage d'adapter la législation afin de mieux intégrer les établissements de microfinance, les compagnies d'assurances et les fonds de pension. Il s'agit notamment d'offrir des maturités plus longue et de renforcer la transparence des émissions obligataires pour accroître la confiance des investisseurs.

Alors que les taux d'intérêts sur les Bons de Trésor Assimilés (BTA) sont passés de 2,67% en 2020 à 6,33% en 2024, et que le taux de couverture des émissions a chuté de 206,98% à 69,03%, la nécessité d'une refonte du financement public devient cruciale. L'Etat espère que ces mesures lui permettront d'optimiser ses levés de fonds et d'atténuer sa dépendance aux financements internationaux, dans un contexte marqué par la hausse des coûts de l'emprunt et la raréfaction des crédits concessionnels.

Placide Onguéné



## DEPOTS ET CONSIGNATIONS

## La BEAC planche sur un cadre réglementaire pour superviser les activités

La deuxième réunion du Groupe de travail chargé de formuler des propositions consensuelles pour la supervision des activités des caisses des dépôts et consignations (CDC) et la gestion des avoirs en déshérence dans la Cematic s'est tenue le 12 janvier 2025.



Yvon Sana Bangui, gouverneur de la BEAC

Présidée par Yvon Sana Bangui, gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), cette réunion a permis d'examiner deux avant-projets de règlement élaborés par le secrétariat général de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac).

Le premier texte porte sur les conditions d'exercice et la supervision des caisses des dépôts et consignations, tandis que le second concerne le traitement des

comptes inactifs et des avoirs en déshérence dans les livres des établissements assujettis à la Cobac. Selon un communiqué rendu public le 14 janvier dernier par la BEAC, des propositions pertinentes ont été approuvées et seront intégrées dans les nouvelles versions des avant-projets de textes. Les discussions se poursuivront pour finaliser les réflexions sur les différentes options de supervision des caisses des dépôts et consignations ainsi que sur les modalités de régulation des fonds en déshérence. Les nouvelles propositions seront examinées lors d'une ultime réunion prévue pour mars 2025, avant d'être soumises aux organes compétents de la Cematic pour validation, informe la BEAC.

Ce groupe de travail a été mis en place le 18 octobre 2024 en réponse aux tensions nées du transfert des avoirs en déshérence et des comptes inactifs vers la Caisse des dépôts et consignations

(CDEC) du Cameroun. La CDEC exerce des pressions sur les banques pour récupérer ces fonds, mais la Cobac avait demandé, le 11 juillet 2024, la suspension temporaire des transferts en raison de l'absence d'un cadre réglementaire communautaire clair. Cette demande a provoqué une réaction vive des autorités camerounaises, allant de la CDEC à la présidence de la République.

Le 1er août 2024, le secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, a transmis des instructions du président Paul Biya au ministre des Finances, Louis Paul Motaze, pour garantir la poursuite des transferts. Le 25 novembre 2024, l'État camerounais a réaffirmé sa volonté de poursuivre l'opérationnalisation de la CDEC par un arrêté ministériel précisant les modalités d'intervention de cet établissement public sur les marchés financiers, notamment en ce qui concerne les titres de créances et de capital.

Le 3 février 2025, la CDEC a lancé un appel public à candidatures pour la préqualification des cabinets devant réaliser des études en vue de la création d'une filiale bancaire dédiée. Cette filiale devrait permettre à la CDEC de soutenir les entreprises camerounaises en leur offrant des crédits et des garanties, de faciliter leur participation à la commande publique, de financer des infrastructures et des projets industriels, ainsi que d'accompagner les entreprises dans leur processus d'introduction en bourse. Le gouvernement camerounais voit dans ce projet la création d'un acteur institutionnel et financier majeur pour accompagner le développement économique du pays. La CDEC, en tant qu'investisseur de long terme, vise à soutenir les politiques publiques menées par l'État et les collectivités territoriales décentralisées (CTD), en complément des institutions financières classiques, dans le but de contribuer à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

Paul Nkala

## CEMAC

## Le Cameroun conteste la supervision des Caisses de dépôts et consignations par la COBAC

Le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), par ailleurs président de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), et le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations du Cameroun (CDEC) ne sont pas sur la même longueur d'onde, au sujet de la supervision des activités des caisses de dépôts et consignations (CDC) dans la zone Cematic (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et RCA).



Richard Evina Obam, DG de la Cdec

En effet, au sortir de la 2<sup>e</sup> réunion du groupe de travail chargé de formuler des propositions consensuelles pour la supervision des activités des CDC et la gestion des avoirs en déshérence dans la Cematic, tenue le 12 janvier 2025 à Yaoundé, les deux responsables ont commis des communiqués dont le contenu révèle la persistance d'un désaccord plutôt profond rapporte le journal Investir au Cameroun.

Concrètement, alors que le Centrafricain Yvon Sana Bangui se réjouit de l'approbation, au cours des travaux, de « propositions pertinentes » « qui seront intégrées » dans les avant-projets de textes réglementaires élaborés par le secrétariat général de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), et relatifs à la supervision des activités des CDC ; le Camerounais Richard Evina Obam, constant sur sa posture

restreindre les interventions de la Cobac aux seules opérations bancaires résiduelles qui pourraient être réalisées par les Caisses des dépôts et consignations, lorsque celles-ci n'ont pas créé des filiales à cet effet », écrit le DG de la CDEC dans son communiqué publié le 17 février 2025, soit cinq jours après la sortie du président de la Cobac. En effet, pour Richard Evina Obam, qui dit s'appuyer sur des « arguments juridiques pertinents issus du droit communautaire Cematic, du droit national et du droit comparé (UE et UMOA), (...) les dépôts et consignations ne font pas partie des matières transférées à la communauté, et restent de ce fait une activité souveraine régie par les dispositions du droit national en vigueur, lesquelles prévoient les conditions d'exercice ainsi que les instances de contrôle. De plus, les dépôts et consignations reçus par la

CDEC dans le cadre de ses missions d'intérêt général ne peuvent pas être considérés comme des opérations de banque, car n'étant pas reçus du public, mais ordonnés par les lois et règlements, ainsi que des décisions administratives et judiciaires».

Et le DG de la CDEC de poursuivre : « par ailleurs, les fonds et valeurs maniés par la CDEC sont des deniers publics, ce qui confère à cette entité le statut de comptable public, conformément à la directive Cematic n°02/11-UEAC-190-CM-22 du 19 décembre 2011 relative au règlement général de la comptabilité publique. En conséquence, la CDEC est exclue du champ de compétence de la Commission bancaire, en application des dispositions de l'article 11 de l'annexe à la convention du 17 janvier 1992 portant sur l'harmonisation de la réglementation bancaire dans les États de l'Afrique centrale. Ainsi, la CDEC ne peut être soumise à aucune supervision du régulateur bancaire communautaire, comme c'est le cas dans toutes les zones économiques où ces institutions sont présentes ».

Instructions présidentielles Cette posture de Richard Evina Obam est en droite ligne des actions récentes des autorités camerounaises, qui semblent déterminées à défendre la souveraineté du pays dans ce qui s'apparente à un bras de fer avec la Cobac. Suite aux tensions nées de l'injonction faite aux banques en activité au Cameroun, de transférer les avoirs en déshérence et des comptes inactifs vers la CDEC. Face aux plaintes des banquiers, la Cobac avait alors demandé, le 11 juillet 2024, la suspension temporaire desdits

transferts, en raison de l'absence d'un cadre réglementaire communautaire clair. Cette demande provoquera une réaction vive des autorités camerounaises, partant de la CDEC à la présidence de la République.

En effet selon Investir au Cameroun, nonobstant la requête de la Cobac, le 1er août 2024, le secrétaire général de la présidence de la République du Cameroun, Ferdinand Ngoh Ngoh, a transmis des instructions du président Paul Biya au ministre des Finances, Louis Paul Motaze, pour garantir la poursuite des transferts. De plus, malgré la mise en place, le 18 octobre 2024, du groupe de travail qui a tenu sa 2<sup>e</sup> réunion le 12 février 2025, en date du 25 novembre 2024, l'État camerounais réaffirmera sa volonté de poursuivre l'opérationnalisation de la CDEC par un arrêté ministériel précisant les modalités d'intervention de cet établissement public sur les marchés financiers, notamment en ce qui concerne les titres de créances et de capital.

Le 3 février 2025, la CDEC a lancé un appel public à candidatures pour la préqualification des cabinets devant réaliser des études, en vue de la création d'une filiale bancaire. Preuve qu'en dépit de l'ambition de la Cobac d'en faire un organisme sous sa supervision, le gouvernement camerounais, lui, voit en la CDEC un acteur institutionnel et financier majeur devant accompagner le développement économique du pays. En toute souveraineté.

Placide Onguéné



## CONJONCTURE

## ENDETTEMENT

## Le gouvernement tend la main aux épargnants

Pour refinancer sa dette et soutenir des projets de développement en 2025, l'État du Cameroun va, comme à son habitude, mettre en vente des titres de créance sur le marché domestique de la dette dans le cadre d'un processus qui sera piloté par le Trésor public. Face à un durcissement des conditions d'emprunt sur un marché de plus en plus tendu, le gouvernement tend la main aux épargnants.



MOH Sylvester TANGONGHO, Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire

de nouveaux emprunts sur le marché des capitaux « destinés au financement des projets de développement inscrits dans la Loi de finances ».

Ainsi donc, la rencontre de Douala à laquelle étaient conviés les banques, sociétés d'assurances, gestionnaires d'actifs, fonds de pensions... était une invite à soutenir cet objectif. Mais pour atteindre son but, le Cameroun souhaite que les épargnants participent un peu plus. « Nous devons imaginer et mettre en place des solutions novatrices pour capter l'épargne intérieure et l'orienter vers des investissements productifs. Car un pays qui mobilise son épargne nationale est un pays qui se finance souverainement, sans dépendre des vents incertains de la conjoncture internationale », a déclaré le membre du gouvernement. A fin octobre 2024, les particuliers ne représentaient que 1,53 de l'encours des titres publics du Cameroun contre 78% pour les banques, ce qui traduit un faible niveau de participation pour les premiers. Le plaidoyer de Motaze, qui a d'ailleurs fait l'objet d'un débat avec les acteurs.

Interviens alors que les États de la CEMAC éprouvent de plus en plus de difficultés. Notamment les taux d'intérêts qui ne cessent de grimper. En 4 ans par exemple, les taux d'intérêts sur les BTA e 2,67% en 2020 à 6,33% en 2024. Ce qui révèle une hausse de plus de 100%. Pendant que les taux augmentent, les niveaux de souscriptions eux baissent. Traduisant une situation actuelle sur le marché de la CEMAC est la forte concentration de la dette étatique entre les mains d'une petite catégorie d'investisseurs que sont les banques commerciales. Ces derniers contrôlent environ 75% de l'encours et sont désormais contraints de rationaliser leurs interventions pour limiter leur exposition au risque souverain.

Pour espérer attirer les épargnants, Yaoundé plaide pour la digitalisation des stratégies de séduction pour que le public y souscrive. Une relation de confiance. La digitalisation du processus de souscription des titres publics constitue le deuxième pilier. Selon le DG du Trésor, le digital n'est plus une option, mais une nécessité absolue pour moderniser le marché domestique des capitaux. En d'autres termes a-t-il argumenté, « l'innovation numérique peut démocratiser l'accès aux titres publics, réduire les coûts de transaction et attirer une nouvelle génération d'investisseurs individuels ».

Mais cela suggère aussi que les projets de développement soient palpables et incite à l'investissement tant que les gens ne voient pas projets dans lesquels ces montants ont été investis. ON ignore si cette approche sera payante pour permettre aux Cameroun d'atteindre ses objectifs mais cela est nécessaire pour que le pays dans un contexte mondial assez tendu.

Omer Kamga

## CEMAC

## La BEAC instaure un « passeport Schengen » pour les banques

Une banque implantée dans un pays de la CEMAC peut désormais ouvrir une succursale dans les 5 autres États membres avec un seul agrément. La réforme marque un tournant pour l'intégration bancaire et ouvre l'accès à un marché de 60 millions de consommateurs à ces institutions financières.

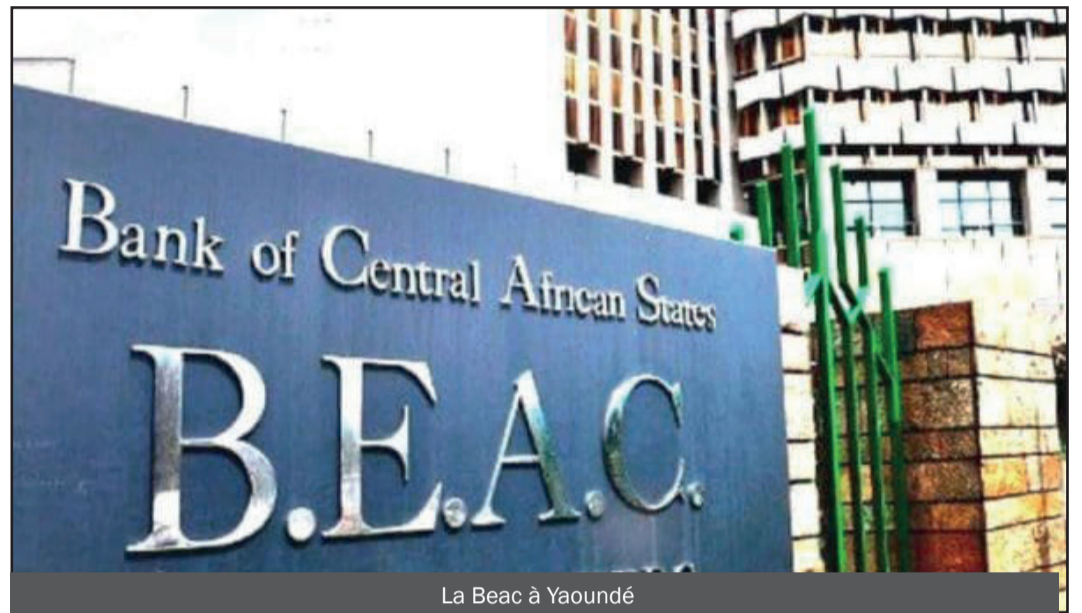
Depuis le 1er janvier 2025, les banques opérant dans la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) peuvent étendre leurs activités à l'ensemble des 6 pays membres sans avoir besoin d'un nouvel agrément. Une réforme qui vise à renforcer l'intégration bancaire régionale et à dynamiser le secteur financier, mais qui suscite aussi des interrogations quant à son impact sur les banques locales et la stabilité du système bancaire.

## UNE MESURE POUR FLUIDIFIER LE MARCHÉ FINANCIER RÉGIONAL

La décision, prise par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), s'inspire du modèle déjà en place dans l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) depuis 1999. Désormais, une banque agréée dans un des six États de la CEMAC (Gabon, République du Congo, Tchad, Guinée équatoriale, Cameroun, Centrafrique) peut ouvrir des succursales et proposer ses services dans les autres pays de l'organisation sans passer par de nouvelles procédures administratives.

L'objectif affiché est de faciliter l'expansion des banques et d'harmoniser un marché financiersous-régional de plus de 60 millions de consommateurs. Une simplification qui devrait, selon les autorités monétaires, encourager les établissements à élargir leur réseau et à proposer des services mieux adaptés aux besoins des entreprises et des particuliers.

« L'agrément unique est une opportunité pour les banques de la région, qui pourront développer plus rapidement leurs activités dans plusieurs pays sans être entravées par des démarches longues et complexes. C'est ce qui est cohérent pour une zone monétaire commune. Cela donne aux banques un accès à 60 millions de consommateurs », souligne Idriss Linge, Directeur des rédactions à l'Agence



La Beac à Yaoundé

Ecofin et fin connaisseur du marché bancaire de la CEMAC. Mais la réforme bénéficie avant tout aux grandes banques déjà solidement implantées dans la région.

## UN MARCHÉ ENCORE DOMINÉ PAR QUELQUES GRANDS ACTEURS

Si 54 banques ont été recensées dans la zone CEMAC fin 2023, le secteur est largement dominé par une poignée d'acteurs transnationaux dont BGFI, Société Générale, Ecobank et UBA. Ces groupes détiennent plus de 80% des actifs bancaires de la région et se trouvent en première ligne pour profiter de l'agrément unique.

L'intégration bancaire pose un autre défi majeur : le risque de contagion en cas de crise financière. Avec l'agrément unique, une banque en difficulté dans un pays pourrait rapidement propager ses problèmes à l'ensemble de la région. Or, la solidité du secteur bancaire local reste relative. En 2023, les actifs bancaires en CEMAC ont atteint 22 401 milliards FCFA, en progression de 11,4% sur un an. Une croissance encourageante, mais qui masque des disparités et des défis importants.

Seules 36 banques sur 54 respectaient en effet les exigences minimales de fonds propres, alors même que l'ouverture de succursales exige a priori de la banque mère une forte capitalisation. D'un autre côté, les créances douteuses restent un sujet de préoccupation. Le Cameroun capte à lui seul près de 47% des actifs bancaires, contre 21% pour le Gabon et 15% pour le Congo, tandis que la Centrafrique et la Guinée équatoriale disposent de systèmes bancaires beaucoup plus restreints.

L'un des principaux défis de la réforme sera donc d'éviter

un renforcement excessif de la concentration du marché. Les banques locales, qui peinent déjà à respecter les exigences réglementaires, risquent en effet d'être éclipsées par les mastodontes du secteur, capables de capter l'essentiel des nouveaux clients et des opportunités de financement.

## QUEL IMPACT SUR L'ACCÈS AU CRÉDIT ET LA BANCARISATION ?

Dans une région où le taux de bancarisation reste faible, avec des estimations variant entre 15 et 20% selon les pays, l'agrément unique a le potentiel de favoriser une meilleure inclusion financière. Les observateurs indiquent que la réforme pourrait conduire à une augmentation du nombre d'agences (actuellement moins de 800, largement au Cameroun) et à une diversification des services proposés, notamment via le digital et le mobile banking.

Mais l'impact réel sur le financement de l'économie reste incertain. En 2023, près de 27% des actifs bancaires étaient encore investis dans des obligations d'État, un choix privilégié par les établissements bancaires au détriment du crédit au secteur privé. Le coût du crédit demeure élevé, avec des taux d'intérêt oscillant entre 9 et 12%, ce qui limite l'accès au financement pour les PME et les particuliers.

Christian Trésor Adong



## MAUVAISE QUALITE DU RESEAU

# Camtel et Orange Cameroun se renvoient la responsabilité, dans un climat de mécontentement

Pour justifier la mauvaise qualité de son service actuel, Orange Cameroun pointe un doigt accusateur sur Camtel.



Guerre de communication sur la qualité du réseau

Le 16 février 2025, Orange Cameroun a publié un communiqué dans lequel il dénonce une « dégradation persistante » de la qualité de ses services, imputée à des coupures répétées sur les liaisons de transmission par fibre optique fournies par Camtel. Selon l'opérateur, ces interruptions ont engendré « une instabilité » dans la qualité des services, affectant principalement six des dix régions du pays.

« Nos équipes techniques relèvent 15 coupures de fibre optique depuis le 1er février 2025 sur des segments stratégiques de notre réseau, affectant ainsi la disponibilité et la qualité des services voix et data particulièrement

dans les régions du Sud, l'Est, l'Adamaoua, l'Extrême-Nord, le Nord et le Sud-Ouest. Plusieurs villes et localités parmi les plus impactées ont été dénombrées, dont Buea, Zoétélé, Sangmélina, Guidiguis, Yagoua, Kaélé, Bélabo, Messamendongo, etc. », indique Orange dans son communiqué. Toutefois, l'opérateur assure que les équipes de Camtel « sont à pied d'œuvre pour un retour rapide à la normale ».

Ces accusations ont rapidement suscité une réaction de Camtel, le gestionnaire public du réseau de fibre optique au Cameroun qui revend ce service à ses concurrents Orange Cameroun et MTN Cameroon. Le 17 février 2025, Camtel,

a, dans un communiqué, exprimé son « indignation » face aux déclarations d'Orange considérées comme une tentative de « discréditer » son réseau et de se défausser de toute responsabilité en rejetant la faute sur le réseau de transport. Selon Camtel, Orange Cameroun utilise la « fibre noire » pour construire son propre réseau, une fibre sur laquelle il n'a aucune visibilité une fois celle-ci revendue.

« Si des solutions telles que les capacités managées offrent automatiquement la redondance en cas de panne ou de coupure de la fibre optique et garantissent la disponibilité permanente des services, il est à relever qu'Orange Cameroun refuse délibérément d'en exploiter et préfère rester sur la fibre noire. En conséquence, Camtel ne saurait être tenu responsable de la dégradation du réseau d'un client due à la limitation de la solution technique choisie par ce dernier », a réagi Camtel. Mesures

Malgré les tensions, Camtel reconnaît toutefois qu'un site d'Orange à Zoétélé, dans la région du Sud, a connu des « perturbations » le 14 février 2025. Cependant, l'opérateur public précise que ces problèmes concernaient uniquement la connexion en « last mile » (la dernière portion du réseau reliant l'utilisateur à Internet) de ce site. Camtel souligne qu'en tant qu'opérateurs, la responsabilité de la redondance de cette connexion

incombe à chaque fournisseur et que les perturbations observées à Zoétélé n'ont pas affecté ses propres services, ni ceux de MTN Cameroon.

Cette guerre de communication sur la qualité du réseau n'est que la partie émergée de l'iceberg. La question de la qualité des services et du non-respect des exigences réglementaires demeure un problème récurrent au Cameroun, où les opérateurs se renvoient constamment la balle. A la suite d'une visite des installations techniques des trois opérateurs susmentionnés, la ministre des Postes et télécommunications, Minette Libom Li Linkeng, a annoncé le 11 octobre 2024, un train de mesures visant à améliorer la situation après avoir constaté de nombreux dysfonctionnements affectant directement le quotidien des consommateurs.

Malgré les mesures prises et les investissements massifs des opérateurs - 185 milliards de Fcfa en 2023 - la situation ne semble guère s'améliorer. Les réseaux des opérateurs sont régulièrement pointés du doigt pour des problèmes récurrents tels que des appels interrompus, une couverture de réseau inégale et des connexions Internet instables, particulièrement dans les zones rurales et périphériques des grandes villes, entraînant des frustrations chez de nombreux consommateurs.

Omer Kamga

## TRANSPARENCE

# Le Cameroun doit s'arrimer à la norme ITIE

Promulguée depuis 2018, cette loi qui transpose la directive Cemap du 19 décembre 2011 dans l'ordre juridique interne camerounais est restée inappliquée depuis 7 ans. Suspendu de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives depuis un an, le pays a besoin de ces textes d'application pour s'arrimer à la norme 2023 de cette organisation.



Appliquer les textes pour s'arrimer à la norme 2023

Lors de la conférence annuelle des personnels du ministère des Finances (Minfi), il y a 2 semaines à Yaoundé, la coordinatrice nationale de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), Agnès Solange Ondigui Owona, a fait part à sa hiérarchie des deux principales attentes de ce mécanisme pour que le Cameroun s'arrime à la norme ITIE 2023. La première est relative à la prise de textes d'application de la loi portant

code de transparence et de bonne gouvernance, promulguée depuis le 11 juillet 2018. « L'ITIE insiste pour que ces textes d'application soient pris afin que cette loi soit effective », indique-t-elle. La deuxième attente, a-t-elle ajouté, est liée à la question des plateformes d'encaissement dans le cadre de la réforme de la comptabilité publique. Etant donné que dans le cadre de l'ITIE, la collecte des revenus se fait par flux financiers, Agnès Solange Ondigui Owona suggère aux autorités

de voir dans quelle mesure il est possible que cette plateforme donne le détail des flux encaissés pour améliorer la transparence des recettes.

Elle se réjouit du fait qu'il y ait déjà des points focaux de l'ITIE aussi bien à la direction générale des impôts, à la direction générale des douanes qu'à celle du Trésor. « Ils pourraient apporter leur contribution pour qu'on ait la liste détaillée des flux sur la base desquels, généralement, l'ITIE collecte les recettes de l'Etat », estime-t-elle. Le Cameroun subit des pressions pour rendre effective la loi portant code de transparence et de bonne gouvernance 7 ans après l'adoption de celle-ci, alors qu'il fait l'objet d'une suspension de l'ITIE depuis un an. En février 2024, le Conseil d'administration de cette organisation l'a en effet suspendu jusqu'à la prochaine validation prévue en avril 2027, « du fait de progrès insuffisants dans l'engagement de la société civile et de contraintes imposées par le gouvernement sur la liberté d'expression et la liberté d'association de la société civile ».

Il en reste néanmoins pays membre sans possibilité de nommer les représentants de ses structures organisationnelles, et possède les mêmes droits et obligations

que les autres États membres conformes. Il avait jusqu'au 31 décembre 2024 pour produire son très attendu rapport d'activités de 2022, mais il n'a pas respecté cette échéance « pour des raisons techniques », justifiait le ministre par intérim des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (Minmidt), Fuh Calistus Gentry, dans une correspondance adressée début janvier dernier au président de l'ITIE, Helen Clark. Il a formellement saisi la plus haute autorité de l'ITIE pour solliciter un report de la publication du rapport susmentionné au plus tard le 7 mars prochain.

Pour mémoire, l'ITIE est un mécanisme volontaire qui vise à renforcer, dans les pays riches en ressources pétrolières, gazières et minières, la bonne gouvernance des revenus publics issus de leurs extractions. L'ITIE exige la publication annuelle de rapports incluant la divulgation des revenus significatifs de l'État issus des industries extractives, et de tous les paiements significatifs versés au gouvernement par les entreprises pétrolières, gazières et minières. Le Cameroun a encore maille à partir avec ces exigences.

Bouba Yankréo



## EAU ET ASSAINISSEMENT

## Dr. Blaise Moussa présidera l'instance Africaine pendant 3 ans

La 45<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale de l'Association Africaine de l'eau et de l'assainissement (AAEA) s'est tenue samedi 15 février 2025 à Kampala en Ouganda, avec comme principal point à l'ordre du jour, le renouvellement du bureau de l'Association. Au terme de cette assise, informe la Camwater, les membres de l'Assemblée Générale ont à l'unanimité porté à la tête de l'AAEA, Dr Blaise Moussa, Directeur Général de la CAMWATER, pour un mandat de deux ans (2025-2027). Il remplace à ce poste, Dr. Eng. Silver Mugisha, Directeur Général de National Water Sewerage Corporation (NWSC).



Dr Blaise Moussa, Président élu de l'AAEA

**A**u cours de sa première prise de parole comme Président élu, le Directeur de la Camwater a tout d'abord, rendu un hommage appuyé au Président de la République, S.E.M. Paul Biya, dont le Très Haut Accord permettant à la Camwater de présider aux destinées de l'AAEA, constitue une preuve supplémentaire de l'efficacité de la diplomatie de présence, de performance et de rayonnement impulsée par le Chef de l'Etat, tout en étant un marqueur de l'influence positive du Cameroun sur la scène internationale en général et plus spécifiquement en tant que Nation leader en matière d'eau potable et d'assainissement en Afrique Centrale.

« Je prends l'engagement solennel de poursuivre l'immense œuvre entamée par mon prédécesseur et d'œuvrer à renforcer la position de leader de l'AAEA dans le secteur de l'eau et de l'Assainissement en Afrique et dans le monde », a déclaré Dr Blaise Moussa.

La présidence de cette association, est une réelle opportunité pour le Cameroun de poursuivre avec succès le développement de ses infrastructures et des systèmes d'alimentation en eau potable (SAEP) associés. Cette position offre également d'avantageuses perspectives de développement du capital humain de la Camwater à travers les programmes de renforcement des capacités et de benchmarking de l'AAEA.

Pour rappel, l'AAEA est une association professionnelle qui rassemble des entités, des entreprises et des opérateurs du secteur de l'eau potable, de l'assainissement et de l'environnement en Afrique. L'AAEA compte plus de 237 membres, dont 100 sont des opérateurs publics de plus de 40 pays à travers le continent. Le mandat du Cameroun à la tête de cette institution prendra effet, à la fin du 22<sup>ème</sup> Congrès International et Exposition (CIE), dont l'ouverture officielle est prévue ce dimanche 16 février 2025 à Kampala.

Omer Kamga

## SECTEUR BANCAIRE Les raisons de la visite d'UBA à la BEAC

Le 20 février dernier, des responsables des filiales d'Union Bank of Africa (UBA) en zone Cemac ont rencontré le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (Beac), Yvon Sana Bangui, objectif : présenter le plan d'expansion des services bancaires numériques du groupe dans la sous-région ainsi que la volonté d'UBA Plc de renforcer la conformité de ses filiales avec les réglementations régionales. Déjà présent au Cameroun, au Congo, au Gabon et au Tchad, il s'agirait donc de s'étendre désormais en République centrafricaine et en Guinée Equatoriale.



Le DG de UBA et le gouverneur de la BEAC

**L**e projet d'UBA d'étendre ses services bancaires dans la région Afrique centrale et particulièrement dans la zone Cemac serait motivé par les récentes performances en forte hausse dans cette partie du continent. Au 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2024, les filiales bancaires d'UBA en Afrique centrale (les 4 de la Cemac et celle la RDC) ont contribué à 10% des revenus bruts du groupe et 31,3% de ses bénéfices, soit respectivement 117 millions USD (+196%) et 65,75 millions USD (+315%). Ces progressions

l'homme d'affaires nigérian Tony Elumelu, patron du groupe UBA, présentait au Secrétaire général de la Présidence de la République du Cameroun, en février 2022, la volonté de son groupe d'implanter son siège régional dans le pays. Un projet qui restait à cette période en attente des autorisations réglementaires.

Notons que, l'expansion d'UBA dans la région se verrait faciliter par l'obtention de l'agrément unique des établissements bancaires, dont le dispositif réglementaire a été modifié

correspondent aux meilleures performances, sur la période, des régions africaines où le groupe est implanté, selon le rapport H1 2024 publié en octobre dernier.

Aussi, ce projet s'inscrit en droite ligne avec celui de la construction d'un siège régional pour l'Afrique centrale annoncé depuis 3 ans déjà. En effet,

depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Ce qui rejoint l'un des principaux points d'échanges entre les responsables d'UBA et le gouverneur de la Banque centrale : le renforcement de la conformité avec les réglementations régionales. Toutefois, faut-il le préciser, la banque sera présente dans ces nouveaux marchés sous forme de succursales avec la possibilité de les transformer en filiales lorsqu'elles atteignent une certaine taille, suivant les recommandations du nouveau règlement de la Cobac. « Lorsque le total bilan d'une succursale atteint un seuil fixé par la COBAC, celle-ci demande à l'établissement propriétaire de transformer la succursale en filiale », précise l'article 6 du règlement.

Au Cameroun, UBA a terminé l'année 2023 avec tous les indicateurs au vert et un indice de croissance stabilisé à +6,5% selon le Classement EcoMatin des banques 2023. Avec 20 agences dispatchées dans le pays, UBA Cameroon a collecté 613 milliards de Fcfa et émis des crédits de l'ordre de 247 milliards de Fcfa pour un total bilan de 794,5 milliards et un résultat net de 15,5 milliards.

Paul Nkala

## NOUVELLE CNI Une porte d'entrée vers l'identité numérique

Les autorités camerounaises ont commencé la production et la livraison des nouvelles cartes nationales d'identité. Au-delà d'un simple outil d'identification, elles sont présentées comme une autre étape vers la gestion numérisée des identités.



Production et livraison des nouvelles cartes nationales d'identité

**D**epuis le lundi 17 février, les Camerounais peuvent effectuer leur pré-enrôlement en ligne pour obtenir la nouvelle carte nationale d'identité (CNI). Développée par l'entreprise allemande Augentic en partenariat avec la Délégation Générale à la Sécurité Nationale (DGSN), cette carte marque une évolution vers une identité biométrique (empreintes digitales, photo numérique haute définition, et éventuellement empreinte rétinienne, reconnaissance faciale) et numérique, riche d'enjeux sécuritaires et même économiques et sociaux pour le Cameroun.

En matière de sécurité, la nouvelle CNI est conforme aux normes ISO/IEC 9303. Elle intègre une puce électronique ou une bande MRZ (Machine Readable Zone) qui contient toutes les données enregistrées sur la carte. Elle est également dotée d'un QR code ; une version de code barre unique à chaque carte. Ces caractéristiques techniques

mettent à mal la falsification et l'usurpation d'identité tout en facilitant le contrôle automatisé aussi bien au niveau national qu'à l'international. En plus de la biométrie, le caractère numérique de la CNI camerounaise

représente aussi un atout économique et de planification sociale. En associant la CNI à un identifiant numérique unique, les citoyens pourraient accéder à des plateformes gouvernementales sécurisées, telles que les services fiscaux, la sécurité sociale ou encore les paiements en ligne. Avec un identifiant biométrique et numérique fiable, l'ouverture d'un compte bancaire et l'accès aux services financiers numériques à distance devient possible. Les institutions financières pourraient aussi faciliter l'accès aux microcrédits ou à des assurances adaptées en utilisant l'identité numérique pour évaluer la solvabilité des individus. Une identité fiable est au cœur de la confiance dans les transactions économiques. L'identité numérique est aussi un atout pour l'e-commerce.

Cette carte pourrait servir de base pour des systèmes de vote électronique sécurisés, réduisant ainsi les risques de

fraude électorale et garantissant une meilleure transparence des processus démocratiques.

### VERS L'E-GOUVERNANCE

L'identité biométrique et numérique joue aussi un rôle crucial dans la planification sociale, c'est-à-dire la conception et la mise en œuvre de politiques publiques visant à améliorer le bien-être des citoyens. À travers l'ensemble de données authentifiées sur sa population majeure (travailleurs, handicapés, niveau d'étude, lieu de résidence, personne âgée, filiation, étudiants, etc.), le gouvernement peut mieux cibler les programmes sociaux (allocations familiales, bourses d'études, aides au logement). Ces données numériques sont par ailleurs une source d'informations statistiques fiables et utiles pour divers programmes économiques, notamment les prévisions fiscales, les politiques de création d'emploi, etc.

Toutefois, pour que cette nouvelle carte d'identité camerounaise serve réellement de support à une multitude de services numériques et devienne un levier clé pour réduire la pauvreté et améliorer le bien-être des citoyens, il sera nécessaire de mettre en place un système d'identification numérique robuste et interconnecté, de veiller au respect du cadre juridique régissant l'identification et de garantir la protection des données qui sont à l'ère de la quatrième révolution industrielle des ressources précieuses.

André Noir



## SUFWE 2025

## Le « Made in Africa » à l'honneur à la 3e édition du Club Afrique Développement du groupe Attijariwafa

Du 20 au 21 février 2025, Douala la capitale économique du Cameroun, a accueilli la 3e édition du programme « Stand Up for Women Entrepreneurs » (SUFWE). Cette initiative, mise en place par le Club Afrique Développement, a pour mission de stimuler l'entrepreneuriat féminin à l'échelle du continent. L'édition 2025 du programme Sufawe a connu la participation d'une forte délégation du secrétariat de la Zone de libre-échange continentale (Zlecaf) conduite par Cynthia Gnassingbé-Essonam, Senior Advisor pour l'engagement du secteur privé au Secrétariat de la Zlecaf.



L'ambition du Cameroun est de développer une économie compétitive, capable d'assurer l'éclosion des entreprises viables

Depuis sa création en 2010, cette initiative a réussi à mobiliser des ressources et à créer un réseau solide d'entrepreneurs. Construit autour du thème Made in Africa et la ZLECAF : une autoroute d'opportunités pour les entrepreneurs, « Vous êtes des centaines d'entreprises, de plusieurs secteurs d'activités confondus représentant le tissu économique du Cameroun. Et, rien qu'à travers votre mobilisation autour du SUFAWE, je vois une belle illustration de la volonté des opérateurs économiques

En effet, selon de nombreux experts, la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) représente un marché de plus de 1,3 milliards de consommateurs et un Produit Intérieur Brut combiné de 3,4 milliards de dollars US. Elle pourrait accroître le commerce intra-africain de 53%, sortir 50 millions d'Africains de la pauvreté et générer 14 millions d'emplois.

En 2023, les échanges commerciaux intra-africains ont enregistré une croissance de 7,2% pour atteindre 192

milliards de dollars US, selon le rapport présenté officiellement le 12 juin 2024 par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank).

« Avec la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF), l'Afrique devient le plus vaste marché unique. N'oublions pas que plus de 60% des terres arables au monde sont en Afrique et d'importantes ressources naturelles ne sont pas encore exploitées. Autant d'atouts pour envisager une véritable transformation structurelle de nos économies, vers un développement durable, bien que, l'équation majeure à résoudre soit celle des infrastructures. Ainsi donc, en adhérant à la ZLECAF, l'ambition du Cameroun est de développer une économie compétitive, capable d'assurer l'éclosion des entreprises viables, créatrices d'emplois durables et de richesses. D'où les différentes mesures incitatives prises au cours des dernières années, pour rendre attrayant le climat des affaires dans divers domaines » a indiqué Paul Tassong, Ministre délégué au Ministère camerounais de l'économie, du plan et de l'aménagement du Territoire (Minepat).

Le Cameroun à date, représente par conséquent une opportunité pour l'investissement privé, au regard de la détermination du Gouvernement à mettre en place des mesures incitatives, et favorables à l'amélioration du climat des affaires. Tout ceci est combiné à des politiques économiques et financières soutenues par les énormes potentialités économiques, auxquelles s'ajoutent le dynamisme et la résilience des populations et en particulier des femmes.

Pendant deux jours, le master class et les ateliers de formation déployés autour de la ZLECAF, font partie d'une étape significative vers une intégration économique interafricaine plus approfondie en Afrique Centrale, avec une attention particulière portée au renforcement des capacités et à l'inclusion des Petites et Moyennes Entreprises. La mise en œuvre des initiatives discutées et les recommandations formulées lors de ces échanges, ouvriront la voie à une intégration plus fluide et bénéfique des économies de l'Afrique Centrale, avec les autres pays du continent.

Pendant deux jours, le master class et les ateliers de formation déployés autour de la ZLECAF, font partie d'une étape significative vers une intégration économique interafricaine plus approfondie en Afrique Centrale, avec une attention particulière portée au renforcement des capacités et à l'inclusion des Petites et Moyennes Entreprises. La mise en œuvre des initiatives discutées et les recommandations formulées lors de ces échanges, ouvriront la voie à une intégration plus fluide et bénéfique des économies de l'Afrique Centrale, avec les autres pays du continent.

Pendant deux jours, le master class et les ateliers de formation déployés autour de la ZLECAF, font partie d'une étape significative vers une intégration économique interafricaine plus approfondie en Afrique Centrale, avec une attention particulière portée au renforcement des capacités et à l'inclusion des Petites et Moyennes Entreprises. La mise en œuvre des initiatives discutées et les recommandations formulées lors de ces échanges, ouvriront la voie à une intégration plus fluide et bénéfique des économies de l'Afrique Centrale, avec les autres pays du continent.

André Noir

## INTEGRATION

### La zone de libre-échange, un pont reliant les économies d'Afrique

La 3e édition du programme Stand Up For African Women Entrepreneurs (Sufawe) s'est tenue du 20 au 21 février 2025 à Douala la capitale économique du Cameroun. Organisé par le Club Afrique Développement du groupe Attijariwafa bank, autour du thème « Made in Africa et Zlecaf : Une autoroute d'opportunités pour les entrepreneurs », cette édition vise à accroître le potentiel féminin dans les affaires, par l'organisation de rencontres de promotion de l'Entrepreneuriat Féminin, des formations pour améliorer le potentiel et le leadership des dames, par le coaching et le mentorat des Ambassadrices.



Mme Cynthia Gnassingbé-Essonam - Senior Advisor pour l'engagement du secteur privé au Secrétariat de la Zlecaf

« Pour cette troisième édition qui occupe désormais une place importante dans le calendrier des rencontres économiques à l'échelle du continent, nous avons choisis ramener aux chefs d'entreprises que vous êtes, les représentants de haut rang de la Zone de libre-échange continentale et africaine (Zlecaf), avec lesquels vous aurez 03 occasions uniques et inédites d'éclairage et de saisine d'opportunités qu'offre cette organisation » a indiqué Alexandre Beziaud, Directeur général de la SCB Cameroun.

En effet, la présence d'une forte délégation du Secrétariat de la Zlecaf conduite par Mme Cynthia Gnassingbé-Essonam - Senior Advisor

pour l'engagement du secteur privé au Secrétariat de la Zlecaf vise à créer cette autoroute d'affaires qui met en relation des entrepreneurs camerounais et celles des autres pays africains membre de l'initiative Zlecaf. « Une initiative particulièrement louable qui promeut l'inclusion des femmes dans le processus de transformation de nos économies » a réagit Mme Cynthia.

« Cette initiative donc se matérialise par la création d'un cadre propice au réseautage et aux échanges d'idées novatrices, au partage d'expérience et au mentorat en vue de favoriser la participation des femmes dans le commerce intra africain et leur intégration dans les chaînes de valeurs régionales et continentales » a-t-elle continuée.

En effet, selon de nombreux experts, la ZLECAF représente un marché de plus de 1,3 milliards de consommateurs et un Produit Intérieur Brut combiné de 3,4 milliards de dollars US. Elle pourrait accroître le commerce intra-africain de 53%, sortir 50 millions d'Africains de la pauvreté et générer 14 millions

d'emplois. Selon le rapport présenté officiellement le 12 juin 2024 par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), les échanges commerciaux intra-africains ont enregistré une croissance de 7,2% pour atteindre 192 milliards de dollars US en 2023.

An niveau local, le Cameroun représente une opportunité pour l'investissement privé, au regard de la détermination du Gouvernement à mettre en place des mesures incitatives, et favorables à l'amélioration du climat des affaires. Tout ceci est combiné à des politiques économiques et financières soutenues par les énormes potentialités économiques, auxquelles s'ajoutent le dynamisme et la résilience des populations et en particulier des femmes. L'ambition étant de développer une économie locale compétitive, capable d'assurer l'éclosion des entreprises viables, créatrices d'emplois durables et de richesses. D'où les différentes mesures incitatives prises au cours des dernières années, pour rendre attrayant le climat des affaires dans divers domaines. L'opportunité de cette mission multisectorielle du Club Afrique Développement du groupe Attijariwafa bank est donc de permettre aux acteurs économiques de secteurs d'activités tels que l'agriculture, l'agroalimentaire, l'énergie, le textile, l'électricité etc ;

d'une part de présenter leurs produits et services, mais également d'espérer décrocher de grandes opportunités d'achat, de vente et/ou représentation commerciale auprès de quelques entreprises nationales et même sous régionales présentes.

Comme l'a indiqué Mme Gnassingbé, l'Afrique regorge d'énormes potentiels inexploités et les femmes entrepreneurs jouent un rôle prépondérant dans la dynamique socio-économique car elle représente un véritable esprit d'innovation et de résilience. Pour sa part, au-delà de sa nature de traité commercial, la Zlecaf doit être traité comme un instrument de développement car elle présente non seulement une opportunité pour le continent africain de s'intégrer économiquement grâce à la diminution des barrières tarifaires et non tarifaires mais également de créer des emplois et de favoriser le développement industriel tout en stimulant la production locale et en diversifiant les économies africaines. En simplifiant les règles de jeu et en augmentant la taille du marché, la Zlecaf encourage les investissements étrangers et locaux et pourrait générer une augmentation significative des échanges commerciaux permettant aux entreprises de toutes tailles d'accéder à de nouveaux marchés.

A.N





# Akiba

TRAVEL SERVICES

## BEYOND TRAVEL...

- ◆ Air ticket
- ◆ Travel Insurance
- ◆ Visa assistance
- ◆ Hôtel Booking
- ◆ Car rental
- ◆ Airport transfer
- ◆ Tour package
- ◆ Event Management



+237 233 42 66 37

+237 676 64 64 57

+237 695 98 50 96

Ancien Immeuble Nobra, 2e Étage, Porte 4

servicedesk@akiba-travel.com

www.akiba-travel.com